

# Fonds

RÉGIONS ET RURALITÉ

- VOLET 2 -

## RAPPORT ANNUEL

*du 1er janvier au 31 décembre 2022*

*Soutien à la compétence  
de développement local et régional  
ANNÉE FINANCIÈRE 2022*



# Fonds régions et ruralité

## FRR-volet 2 : Soutien à la compétence de développement local et régional

Rapport budgétaire au 31 décembre 2022

### 1. Mise en contexte

Ce volet vise à appuyer, en complémentarité à d'autres programmes gouvernementaux, dans leurs champs de compétence, tout effort de développement local et régional des MRC.

Conformément à l'entente de gestion conclue avec le gouvernement, les mesures auxquelles les MRC peuvent affecter les sommes reçues dans le cadre de ce volet peuvent notamment porter sur les objets suivants :

- la réalisation de leurs mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
- le soutien au développement rural.

***La municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) a compétence en soutien à l'entrepreneuriat et au développement local et régional (ce qui comprend le développement rural).***

L'entente relative au Fonds régions et ruralité FRR-volet 2, conclue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la MRC, vient appuyer la MRCVO en cette matière.

## **2. Priorités d'intervention - Secteur ou clientèle visée 2022**

**1 Planifier l'aménagement et le développement du territoire de la MRC.**

*Aménagement du territoire*

**2 Promouvoir et soutenir le développement rural par de l'aide financière à des projets locaux et des projets à l'échelle de la MRC.**

*Développement des communautés*

**3 Promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat et l'entreprise avec divers outils et programmes d'aide financière.**

*Développement économique et des affaires*

**4 Appuyer et favoriser des projets structurants locaux, inter-MRC et régionaux, visant la croissance et l'amélioration du niveau de vie de la population dans le domaine social, culturel, de la santé, de l'éducation, du récréotouristique et environnemental.**

*Service de proximité et développement des communautés*

**5 Favoriser la concertation avec les partenaires du territoire afin d'améliorer les pratiques d'attraction, d'intégration et de rétention de la main-d'œuvre et des nouveaux arrivants.**

*Service de proximité et développement des communautés*

**6 Favoriser et soutenir la desserte IHV (internet haute vitesse) et de la téléphonie cellulaire sur le territoire de la MRC.**

*Service de proximité et développement des communautés*

**7 Travailler à l'amélioration de tous les modes et services de transport afin de faciliter les déplacements internes et externes des personnes et des biens sur le territoire de la MRC.**

*Service de proximité et développement des communautés*

Le rapport comprend le bilan des activités réalisées en regard des priorités d'intervention du FRR- volet 2 de la MRC de La Vallée-de-l'Or, le bilan financier et les retombées globales en investissements totaux du FRR-volet 2 sur le territoire pour la période visée.

L'administration et l'accompagnement des projets issus du FRR-volet 2 sont assurés par l'équipe du Service du développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de La Vallée-de-l'Or, dans les champs d'activités suivants : l'économie, le tourisme, la culture, l'agroalimentaire, la jeunesse, l'attractivité, les projets structurants auprès des organismes, les événements et festivals, ainsi que différents partenariats locaux et régionaux. Au cours de l'année 2022, l'équipe a traité 39 dossiers.

### **3. Admissibilité à l'aide financière**

La MRCVO assure la gestion de ce volet. Il lui appartient d'identifier ses propres priorités d'intervention et de mettre en place ses politiques de soutien à son milieu.

L'aide gouvernementale accordée sous forme de subvention aux MRC dans le cadre du Fonds régions et ruralité – FRR-volet 2, remplace celle qui était auparavant accordée en matière d'aménagement, de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat, de développement rural.

**La MRC a adopté quatre (4) politiques spécifiquement pour l'utilisation des sommes consenties dans le FRR-volet 2 ainsi que le renouvellement de sa politique d'investissement FLI-FLS:**

- Politique du programme de soutien aux projets structurants 2022
- Politique du programme de soutien aux événements et festivals
- Politique de soutien aux entreprises 2022
- Politique d'investissement commune des fonds locaux (FLI-FLS) 2022

Le Fonds régions et ruralité permet à la MRC de La Vallée-de-l'Or de prioriser davantage la promotion et le soutien au développement aux organisations et aux municipalités, en octroyant un soutien financier à des projets locaux et des projets à l'échelle de la MRC.

Une enveloppe budgétaire de 1 422 557 \$ est allouée à la MRCVO pour l'année financière 2022.

Le présent rapport fait état des résultats du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, conformément aux modalités de reddition de comptes du ministère prévue à l'entente.

### 3.1 Politique – Programme de soutien aux projets structurants (PSPS)

La MRC de La Vallée-de-l'Or s'appuie sur les quatre orientations correspondant aux cibles que devraient chercher à atteindre les communautés engagées dans leur développement, à savoir :

- Promouvoir et assurer le maintien des équipements et des services publics et communautaires;
- Assurer le maintien des services de base;
- Inciter l'émergence de nouvelles idées de projets pour améliorer la qualité de vie des communautés;
- Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire.

La MRCVO désire favoriser la concertation et le réseautage entre les organismes du même territoire admissible. Pour tout projet similaire déposé par deux organismes ou plus, dont la demande requiert un investissement financier pour l'acquisition des mêmes ressources matérielles, les organisations seront encouragées à développer ensemble une offre de service commune. Ainsi, la rentabilité du projet et la pérennité des organismes en sont améliorées, dans l'objectif d'assurer le maintien des services de base destinés à l'ensemble de la collectivité.

La MRCVO a renouvelé sa Politique d'octroi de l'aide financière et approuvé une enveloppe totale de 330 000 \$, pour la priorisation 2022. Le nombre d'organismes ayant répondu à l'appel de projets en continu, totalise un engagement de 267 777.33 \$.

Une aide complémentaire de 50 848 \$ a été engagée afin d'assurer le salaire d'une ressource humaine, équivalent à 3 jours par semaines, qui répond aux besoins d'accompagnement des organismes du territoire. La MRC a investi une somme équivalente à 2 jours supplémentaires afin de se doter d'une ressource à temps plein.

### 3.1.1 Liste des projets PSPS engagés et versés au 31 décembre 2022.

Priorité	Bénéficiaire	Projet	Montant total engagé	Montant engagé 2022	Montant versé 2022	Montant à verser 2023	Emplois créés ou maintenus	Investissements générés
4	Club Sport Belvédère	Acquisition technologie	18 535 \$	11 121 \$	11 121 \$	7 414 \$	30	38 688.37 \$
4	Municipalité de Senneterre - Paroisse	Aménagement de sentier pédestre et aires de jeux	25 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	10 000 \$	1	42 399.14 \$
4	Ville de Senneterre	VTT multi-usage Mont-Bell	11 195 \$	6 717 \$	6 717 \$	4 478 \$	0	23 325.28 \$
4	Club de tir de Senneterre	Champ de tir 2	25 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	10 000 \$	0	52 841.92 \$
4	Pavillon l'Îlot d'Or	"Aidons nos résidents à circuler en sécurité"	17 267.33 \$	10 360.40 \$	10 360.40 \$	6 906.93 \$	32	28 778.88 \$
4	Centre d'amitié et d'entraide autochtone de Senneterre	Maison Annie Moore	17 551 \$	10 530 \$	10 530 \$	7 021 \$	0	31 575.05 \$
4	Club de ski de fond Senneterre inc.	Patio refuge Mont-Bell	5 779 \$	3 467 \$	3 467 \$	2 313 \$	0	9 631.40 \$
4	Radio communautaire M.F. de Senneterre inc.	Mise à niveau des locaux	20 000 \$	12 000 \$	12 000 \$	8 000 \$	0	45 800.00 \$
4	Ville de Val-d'Or	Le Shack à spectacle	25 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	10 000 \$	0	68 005.88 \$
4	Groupe Soleil de Malartic inc.	Revêtement extérieur isolation et fenestration	25 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	10 000 \$	2	147 114.25 \$
4	Club plein air Malartic	Phase 1-Axe récréotouristique régionale	25 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	10 000 \$	0	64 303.17 \$
4	Cité étudiante	Aménagement	25 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	10 000 \$	1	273 776.71 \$
4	Le Bécard de Senneterre	Adhésion GMHL	25 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	10 000 \$	0	45 000.00 \$
4	La Société d'histoire de Senneterre	Système de caméras	2 450 \$	0 \$	0 \$	2 450 \$	0	1 648.17 \$
	<b>Total :</b>		<b>267 777.33 \$</b>	<b>159 195.40 \$</b>	<b>159 195.40 \$</b>	<b>108 582.93 \$</b>	<b>66</b>	<b>876 986.39 \$</b>

Notes : Veuillez prendre note que les sommes approuvées par résolution dans l'année en cours sont différentes des sommes engagées vs versées.

## 3.2 Politique - programme de soutien aux événements et festivals (PSEF)

La MRCVO a adopté une Politique de soutien aux événements et festivals qui a pour objectif de soutenir financièrement les organismes du territoire dans la programmation de leurs activités.

### OBJECTIFS

- Favoriser l'émergence et le développement ou la consolidation d'événements et de festivals dans la MRC;
- Mobiliser une communauté autour d'un événement;
- Maximiser les retombées économiques des événements et festivals;
- Développer une nouvelle programmation ou une activité permettant à l'événement de se démarquer;
- Démontrer le caractère durable de l'événement ou du festival;
- Favoriser l'autonomie financière des événements et festivals.

Il s'agit d'initiatives qui assurent une mobilisation des acteurs concernés et qui permettent l'atteinte d'objectifs à court terme dans un esprit d'autonomie financière. L'événement doit se dérouler sur le territoire de la Vallée-de-l'Or. La MRCVO a approuvé une enveloppe représentant un total de 30 000 \$ pour l'année financière 2022. La priorisation des projets est effectuée en entrée continue.

### 3.2.1 Liste des projets PSEF engagés et versés au 31 décembre 2022

	Bénéficiaire	Projet	Montant total engagé	Montant engagé 2022	Montant versé 2022	Montant à verser 2023	Emplois créés ou maintenus
4	Festival Harricana Vassan	Programmation du festival local	1 500 \$	1 125 \$	1 125 \$	375 \$	0
4	Festival Western de Malartic	Programmation du festival régional	3 700 \$	2 775 \$	2 775 \$	925 \$	1
4	Festival de la relève indépendante musicale de l'Abitibi-Témiscamingue (FRIMAT)	Programmation du festival régional	2 500 \$	1 875 \$	1 875 \$	625 \$	1
4	Festival musique TRAD	Programmation du festival – 3 pôles	5 000 \$	3 750 \$	3 750 \$	1 250 \$	1
4	Passion chevaline de Belcourt	Programmation du festival local	1 000 \$	750 \$	750 \$	250 \$	0
4	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées AQDR	Programmation activité des membres de la Vallée-de-l'Or	1 000 \$	750 \$	750 \$	250 \$	0
	<b>Total :</b>		<b>14 700 \$</b>	<b>11 025 \$</b>	<b>11 025 \$</b>	<b>3 675 \$</b>	<b>3</b>

### 3.3 Soutien aux organismes/partenariats de la MRCVO

Dans sa mission, la MRC de La Vallée-de-l'Or assure la concertation sur son territoire ainsi qu'auprès des initiatives régionales. En 2022, la MRCVO terminera son entente débutée dans l'ancien FDT-Fonds de développement des territoires auprès de trois projets, soit la piscine de la Polyvalente la Concorde de Senneterre, les résidences de la Cité étudiante ainsi que la Cathédrale d'Amos.

La MRCVO est membre de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue qui documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région.

La promotion touristique sur les 3 pôles de la MRCVO assure une concertation de l'offre touristique du territoire. Ce partenariat, incluant les municipalités et organisations socio-économiques de la Vallée-de-l'Or, favorise le déploiement d'initiatives communes au bon développement de la collectivité.

L'entente régionale avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) fait rayonner annuellement le talent des artistes de chez nous. Une somme annuelle est investie afin de contribuer au développement des projets individuels et collectifs culturels du territoire.

Le projet de l'Observatoire de l'A.-T. regroupe plusieurs partenaires régionaux afin d'assurer une veille socio-économique du territoire. Une entente de collaboration a été appuyée annuellement, jusqu'en 2024.

L'attractivité de la main-d'œuvre passe également par le partenariat local et régional. En effet, la MRCVO est partenaire de l'Alliance de l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue et a participé à un séjour exploratoire visant le recrutement de médecins de famille, et ce, en partenariat avec le GMF-U de Val-d'Or.

#### 3.3.1 Liste des projets engagés et versés au 31 décembre 2022

	Bénéficiaire	Projet	Ancien FDT	Montant engagé 2022	Montant versé 2022	Montant à verser 2023	Montant à verser 2024 2025	Emplois créés ou maintenus	Investissements générés
4	Centre de Services scolaire de l'Or et des Bois	Piscine – Polyvalente La Concorde de Senneterre 3/3	X	66 500 \$	66 500 \$	0 \$	0 \$	0	N/A
4	Fondation de l'Université du Québec en A.-T.	La Cité étudiante 3/3	X	22 333,33 \$	22 333,33 \$	0 \$	0 \$	0	N/A
4	Fondation Héritage de la Cathédrale d'Amos	Rénovation de la Cathédrale d'Amos 3/4	X	6 250 \$	6 250 \$	6 250 \$	0 \$	1	N/A

4	L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	Entente de partenariat	X	19 214 \$	19 214 \$	0 \$	0 \$	2	N/A
4	Nathalie Faucher, artiste	Entente de partenariat – bourses artistes Vallée-de-l'Or		3 300 \$	3 300 \$	0 \$	0 \$	0	6 600 \$
4	Alliance de l'attractivité de l'A.-T.	Partenariat régional 2/2		22 118 \$	22 118 \$	0 \$	0 \$	1	75 000 \$
4	Conférence des préfets de l'A.-T.	Entente régionale annuelle		64 866 \$	64 866 \$	0 \$	0 \$	2	N/A
4	Société de développement du Témiscamingue – SDT	Défi Oseprendre – Concours québécois en entrepreneuriat – régional 2022		600 \$	600 \$	0 \$	0 \$	0	3 000 \$
4	Tourisme Vallée-de-l'Or	Partenariat annuel touristique Vallée-de-l'Or		45 000 \$	45 000 \$	0 \$	0 \$	0.5	115 000 \$
4	Leucan A.-T.	Défi des chefs		1 250 \$	1 250 \$	0 \$	0 \$	0	1 563 \$
4	Marché public de la Vallée-de-l'Or	Partenariat 2 ans – extension au Marché public de Malartic		13 125 \$	13 125 \$	17 500 \$	4 375 \$	1	65 000 \$
4	Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est	Place aux jeunes		8 000 \$	8 000 \$	0 \$	0 \$	1	40 000 \$
4	Corporation du Mont-Vidéo	Partenariat – 2 MRC		35 000 \$	35 000 \$	0 \$	0 \$	5	500 000 \$
4	Office du Tourisme et des Congrès VD	Destination Affaires et événementiel		11 250 \$	11 250 \$	18 750 \$	0 \$	0.5	70 000 \$
4	Fondation du Centre hospitalier de Val-d'Or	Séjour – médecins résidents – GMF-U de Val-d'Or		8 622.23 \$	8 622.23 \$	1 377.77 \$	0 \$	0	15 000 \$
4	Fondation de l'Université du Québec en A.-T.	Campagne Bâtir ses rêves – projet bioalimentaire régional		10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$	0	50 000 \$
4	Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Projet MedGames		1 000 \$	1 000 \$	0 \$	0 \$	0	5 000 \$
	<b>Total :</b>			<b>338 428.56 \$</b>	<b>338 428.56 \$</b>	<b>53 877.77 \$</b>	<b>34 375 \$</b>	<b>14</b>	<b>939 563.00 \$</b>

## 4. Fonctionnement et projets MRCVO

### 4.1 La réalisation de ses mandats, de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire.

La MRCVO poursuit ses mandats d'aménagement et de développement du territoire. Une équipe de professionnels possède la responsabilité de la mise en œuvre du schéma d'aménagement sur les mandats en lien avec l'occupation du territoire et un nouveau service en évaluation foncière. Le Service de l'environnement de la MRCVO a réalisé les étapes pour la construction d'une plate-forme de compostage.

Le développement économique a également poursuivi sa lancée avec la mise en œuvre de son partenariat avec Accès Entreprise Québec du MEI. L'équipe a accompagné plus que jamais les entreprises ainsi que les organismes structurants des 3 pôles du territoire, surtout dans le contexte de la pénurie de la main-d'œuvre.

#### 4.1.1 Liste des projets MRCVO engagés et versés au 31 décembre 2022

Priorité	Bénéficiaire	Projet	Montant engagé 2022	Montant versé 2022
1	MRC de La Vallée-de-l'Or	Aide financière dédiée au Service de l'Aménagement du territoire (administratif) 2020-2021	106 550.00 \$	106 550.00 \$
3	MRC de La Vallée-de-l'Or	Aide financière dédiée au Service du développement local et entrepreneurial (administratif)	300 000.00 \$	300 000.00 \$
4	MRC de La Vallée-de-l'Or	Ressource en développement territorial et local	50 848 \$	50 848 \$
1	MRC de La Vallée-de-l'Or	Parc des Nations	19 947.62 \$	19 947.62 \$
1	MRC de La Vallée-de-l'Or	Contribution à la gestion des matières résiduelles	250 000 \$	250 000 \$
	<b>Total :</b>		<b>727 345.62 \$</b>	<b>727 345.62 \$</b>

### 4.2 Frais administratifs

Priorité	Bénéficiaire	Projet	Montant engagé 2022	Montant versé 2022
N/A	MRC de La Vallée-de-l'Or	Frais administratifs – 5 %	71 127.85 \$	71 127.85 \$
N/A	MRC de La Vallée-de-l'Or	Frais de suppléance pour le budget 2020-2021 (5 %)	71 127.85 \$	71 127.85 \$
	<b>Total :</b>		<b>142 255.70 \$</b>	<b>142 255.70 \$</b>

### 4.3 Sommes engagées 2021 et déboursées en 2022

Priorité	Bénéficiaire	Projet	Montant total engagé (année antérieure)	Montant versé 2021	Montant engagé 2022	Montant versé 2022	Montant à verser 2023
4	Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or (CBVO)	Projet de relocalisation	175 000 \$	0 \$	105 000 \$	105 000 \$	70 000 \$
4	Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or (CBVO)	PSPS - plan et devis	25 000 \$	0 \$	25 000 \$	25 000 \$	0 \$
4	Centre de la nature	Construction aire de jeux	16 998 \$	16 998 \$	0 \$	0 \$	0 \$
4	Fun Sports Canada	Activité sportive Lac Simon	8 305 \$	4 983 \$	0 \$	0 \$	3 322 \$
4	Club de ski de fonds Senneterre	Achat d'une motoneige pour entretien	10 703.39 \$	10 703.39 \$	0 \$	0 \$	0 \$
4	Club optimiste de Senneterre	Parc à jeux d'eau	30 000 \$	18 000 \$	12 000 \$	12 000 \$	0 \$
4	Ville de Senneterre	Aménagement local Mont-Bell	9 299 \$	5 580 \$	3 719.60 \$	3 719,60 \$	0 \$
4	Filon Baseball Sports études	Installation de cage de frappeur et enclos de relève	17 238 \$	10 342.80 \$	6 895.20 \$	6 895,20 \$	0 \$
4	Fabrique de la Paroisse St-Paul Senneterre	Aménagement salle	30 000 \$	0 \$	30 000 \$	30 000 \$	0 \$
4	Club de golf ARCN	Achat machine d'entretien	20 000 \$	12 000 \$	8 000 \$	8 000 \$	0 \$
4	Place des argousiers	Aménagement de la cour extérieur	30 000 \$	0 \$	18 000 \$	18 000 \$	12 000 \$
4	Centre de crise 24/7	Aménagement Centre de crise	30 000 \$	3 000 \$	27 000 \$	27 000 \$	
4	Club d'escalade Le Rappel de Val-d'Or	Finalisation et sécurisation multisport Fournier	8 552 \$	5 131.20 \$	3 420.80 \$	3 420,80 \$	0 \$

4	Musée minéralogique de Malartic	Étude de faisabilité	12 000 \$	7 200 \$	4 800 \$	4 800 \$	0 \$
4	Maison de la Famille de Val-d'Or	Rénovation de la nouvelle maison de la famille	30 000 \$	18 000 \$	12 000 \$	12 000 \$	0 \$
4	Ville de Malartic	Marché public	20 000 \$	0 \$	12 000 \$	12 000 \$	8 000 \$
4	Ville de Malartic	Réfection de 2 courts de tennis-Pickeball	30 000 \$	0 \$	18 000 \$	18 000 \$	12 000 \$
<b>Total :</b>			<b>503 095.39 \$</b>		<b>285 835.60 \$</b>	<b>285 835.60 \$</b>	<b>105 322.00 \$</b>

## 5. Bilan financier pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

**Somme reçue par le MAMH : 1 422 557.00 \$**

**Somme totale engagée au 31 décembre 2022 : 1 664 085.88 \$**

**Somme versée au 31 décembre 2022 : 1 521 830.18 \$**

**Frais administratifs engagés : 142 255.70 \$**

**Frais administratifs versés : 142 255.70 \$**

**Somme totale versée au 31 décembre 2022 : 1 664 085.88 \$**

**Sommes non engagées de l'année en cours (2022) : - 241 528.88 \$**

**Sommes non engagées de l'année antérieure (2021) : 318 570.20 \$**

## 6. Conclusion

L'année 2022 a permis à plusieurs initiatives de voir le jour grâce au soutien technique et financier offerts aux organismes et partenaires. La MRCVO continue activement ses interventions afin de favoriser le déploiement de ses priorités territoriales et au développement de sa collectivité.

*État de situation budgétaire au 31 décembre 2022 approuvé le 15 février 2023 par résolution # 036-02-2023*

*Rapport annuel au 31 décembre 2022 approuvé le 15 mars 2023, par résolution # 053-03-2023*